

## COMMUNIQUE

Cette initiative vise à encourager les médias généralistes et spécialisés à s'intéresser davantage à la vaccination contre la grippe saisonnière, augmenter le niveau d'information et de prise de conscience du public, informer pour mieux aider et accompagner l'éducation et la prévention à travers la vaccination contre la grippe saisonnière et reconnaître la contribution des médias dans le combat contre la grippe saisonnière.

Ce concours récompense le meilleur article de presse écrite, on-line (web) ou reportage audiovisuel (Télévision et radio), portant sur la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2012-2013. A vocation informative et didactique, le concours « Ma plume contre la grippe », vise à valoriser la contribution de la presse nationale en matière de santé publique. Le lauréat du concours bénéficiera d'une visite d'information sur l'un des sites de production de Sanofi Pasteur à Lyon, en France. Tous les journalistes ayant participé à ce concours se verront attribués un certificat « d'ambassadeur honoraire » de la campagne de vaccination antigrippale 2012-2013. Le lancement officiel du concours « Ma plume contre la grippe » sera effectué à l'occasion du Workshop organisé par MediaPub Santé et Sanofi Pasteur, le Mercredi 05 octobre 2012 au profit des journalistes algériens remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une carte de presse nationale,
- rédiger un article paru dans un support national (arabophone et/ou francophone) du 05 octobre au 12 décembre 2012
- manifester le désir de prendre part au concours en déposant un dossier de candidature (fiche de participation + article intégrale + coupure journal ou reportage en fichier MP3, MP4 ou VLC),
- rédiger un article paru dans un portail national d'informations (arabophone et/ou francophone) entre le 05 octobre au 12 décembre 2012 (site d'informations générales répertoriés et existant depuis au moins deux ans) et enregistrant pas moins de 1500 visiteurs/semaine.
- réaliser et diffuser un reportage dans une station radio ou chaîne de télévision (arabophone et/ ou francophone) entre le 05 octobre au 12 décembre 2012.

Les candidatures sont validées sur la base de critères liés au contenu, à la durée et à la date de diffusion. L'article, le reportage radio ou télévisuel doit traiter des thématiques liées à la grippe saisonnière en Algérie (prévention, complication, mode de vie...), être destiné au grand public et fournir des informations sur la grippe de façon intéressante, ludique, conviviale et sans erreur de fait et diffuser dans un média national de types « presse écrite », « presse on-line (web) » et « presse audiovisuelle ». Un jury composé de professionnels de la santé et de la communication sera chargé d'examiner, visualiser, analyser et d'évaluer les articles de presse et les reportages audiovisuels. Le jury désignera un seul lauréat (article de presse ou reportage audiovisuel). Le formulaire de candidature est à retirer auprès de l'Agence Media Pub Santé. Il est également téléchargeable (en format Word et PDF) depuis le site de la revue Santé Mag ([www.santemag-dz.com](http://www.santemag-dz.com)) Les résultats du concours seront publiés le 10 janvier 2013.

Pourquoi « Ma plume contre la grippe » ? La grippe saisonnière est une infection virale épidémique qui touche chaque année plus d'un millions de personnes en Algérie. C'est une maladie qui est responsable de la mort d'un nombre important de personnes dans le monde. Aujourd'hui encore, la méconnaissance de certains aspects de la grippe et les négligences facilitent la progression de la maladie. Face à cela, les médias peuvent effectivement jouer un rôle très important, en générant une résonance assez poussée. « Le concours vise à impliquer davantage les médias dans le programme de sensibilisation, passage obligé de la lutte contre la grippe saisonnière », estiment les responsables de Sanofi Pasteur.